



Entraide internationale à Haïti : Archives, bibliothèques et Bouclier Bleu

Depuis l'annonce du tremblement de terre à Haïti, le 12 janvier 2010, et la catastrophe que cela a engendré au niveau de perte des vies humaines et de destructions, de nombreux spécialistes et volontaires œuvrent actuellement à la reconstruction du pays.

Le Bouclier Bleu, organisation équivalente à la Croix-Rouge pour le domaine culturel, souligne que « *la culture est un besoin vital et le patrimoine une nécessité symbolique qui donne du sens à la vie humaine en reliant le passé, le présent et le futur* ».

Son symbole, reconnaissable partout et également utilisé par la section des Biens Culturels de la Protection civile suisse, est le Bouclier bleu, choisi par la Convention de La Haye (1954) pour marquer les sites culturels à protéger en cas de conflit armé. C'est également le nom du Comité international créé en 1996 pour protéger le patrimoine culturel mondial en cas de guerre ou de catastrophe naturelle, car « *le patrimoine est porteur de Valeurs qui aident à rétablir un sentiment de normalité et permettent aux gens d'aller de l'avant* ».

Le Comité international du Bouclier bleu (ICBS) regroupe les musées, les archives, les bibliothèques, les monuments et les sites historiques. Il réunit le savoir, l'expérience et le réseau international de chacune de ces organisations oeuvrant en faveur du patrimoine culturel, qui est *fondamental dans la reconstruction de l'identité, la dignité et l'espoir des communautés* : il constitue un vivier exceptionnel d'experts disponibles pour conseiller et porter assistance lors d'événements tels que la guerre en Yougoslavie ou les ouragans en Amérique centrale. L'ICBS est une organisation de professionnels : elle est internationale et indépendante (<http://www.blueshield-international.org>).

Dans le cas plus spécifique des archives à Haïti, après un premier contact des organisations membres avec leurs collègues haïtiens, un communiqué de l'ICA avait été envoyé en janvier pour attirer l'attention du gouvernement haïtien et des partenaires apportant une aide militaire et de sécurité civile sur deux problématiques cruciales : dans la phase de déblaiement des gravats, la recrudescence des vols et des destructions volontaires de documents doit être surveillée, y compris de nuit ; de plus le déblayage des ruines de bâtiments stratégiques doit tenir compte des documents et objets qui pourraient y être conservés...

Le 26 janvier 2010, le directeur des Archives Nationales d'Haïti, Jean Wilfrid Bertrand, lance un appel de la cellule de crise dénommée « Patrimoine en danger ». Il décrit les interventions d'urgence à mettre en place, comme étayer les bâtiments endommagés et inventorie les besoins urgents en matière de ressources humaines, matérielles et financières. Des spécialistes en bâtiments aux records managers et enseignants d'archivistiques sont appelés. Il faut au moins 60'000 boîtes d'archives, des gants et cache-nez pour commencer le travail, puis trouver le financement pour louer des containers, des appareils photos, etc. Un appel à contribution en espèces, matériel et volontariat est lancé. De plus, comme « la saison pluvieuse » s'annonce au printemps, les risques de dégradation vont encore augmenter.

Un exemple de réponse est donné en mars par la Ville de Genève, qui apporte une aide concrète au sauvetage du patrimoine documentaire historique de Haïti, en octroyant une subvention de Frs 50'000.- au projet de création d'un centre de traitement et de restauration du patrimoine haïtien, élaboré par le Bouclier Bleu. Les contacts ont été pris par la Bibliothèque de Genève et le Service des Archives pour d'abord saisir l'ampleur du problème et l'étendue des besoins. Ce centre permettra de rassembler les objets, livres et documents nécessitant une intervention ; il sera sécurisé par la Minustah (Mission des Nations Unies pour la sécurisation de Haïti) et permettra en même temps de former le personnel haïtien aux techniques de sauvegarde et de restauration.

En juin, le nouveau comité du Bouclier Bleu de Haïti est officiellement créé. A Port-au-Prince, la présidente de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) est invitée par le Ministère de la culture et le Bouclier Bleu à la signature de l'accord de principe pour le projet « Arche », qui permet la construction du centre de sauvegarde et de traitement des livres et archives, afin de conserver le patrimoine haïtien pour les générations futures. Mis en place pour deux ans, il va accueillir les spécialistes volontaires haïtiens et étrangers. Si vous vous sentez appelés, les inscriptions sont ouvertes sur le site : <http://haiti2010.blueshield-international.org/>

Deux experts ont été envoyés sur place en avril pour évaluer les besoins. Danielle Mincio, pour IFLA, et Christophe Jacobs, responsable des situations d'urgence pour l'ICA, ont rédigé un rapport en anglais et en français qui vient d'être mis en ligne sur http://www.blueshield-international.org/images/pressreleases/BouclierBleu_rapport%20mission%20Haiti%202010_fr.pdf . Il donne un état des lieux des institutions, des plans d'action à court terme et des photos parlantes des sites haïtiens. L'avancement du projet du centre de traitement y est également mentionné, ainsi que le besoin de construction d'un véritable pôle patrimonial pour le pays.

Concernant les archives, c'est surtout le bâtiment des Archives Nationales contenant les registres d'état civil qui a été fragilisé, ainsi que le ministère des Affaires étrangères. Les Archives Nationales étant responsable de cette administration, elles ont mis la priorité dans la sécurisation des registres et le redémarrage rapide d'un service public adéquat. Les documents ont été déménagés dans un lieu sûr, les effectifs ont été remobilisés et des guichets publics ont pu être ouvert à mi-mars, soit deux mois après la catastrophe. Les photos ci-dessous, prise du rapport, démontrent la situation dans laquelle travaillent nos collègues, et le besoin de la population qui n'hésite pas à faire la queue de nombreuses heures pour obtenir les informations.

En images...



Jean-Wilfrid Bertrand dans le nouveau bâtiment où sont entreposés les registres d'état-civil d'Haïti

Salle de numérisation des actes d'état-civil

File d'attente pour la remise des copies d'actes d'état-civil devant le bâtiment du Bicentenaire

Guichets de remise des actes d'état-civil, côté service

Les archives du Ministère des Affaires étrangères ont pu être sauvées en partie (2,5 km linéaires), malgré les pelleteuses fouillant le bâtiment en ruines, grâce à l'archiviste qui a supervisé les opérations de sauvetage, Jean-Euphèle Milcé. Aucun versement n'avait eu lieu aux Archives Nationales depuis 1950, par manque de place ; ces documents d'une grande richesse ont bien failli disparaître entièrement.

Pour ceux qui veulent se spécialiser dans le domaine d'aide en urgence, un nouveau cours a été créé par ICCROM (International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property), en collaboration avec l'Unesco et le Bouclier Bleu, qui s'appelle « First Aid to Cultural Heritage in Times of Conflict » (<http://www.iccrom.org/>).

En conclusion, nous sommes heureux de constater l'extraordinaire entraide professionnelle qui se met en place au niveau international lors de catastrophes de cette envergure. Que l'aide soit sous forme financière, matérielle, ou personnelle, il y a toujours moyen de s'investir dans la reconstruction, selon nos possibilités locales, institutionnelles ou individuelles.

Cristina Bianchi, VSA-AAS / ICA-SPA